

**DEMANDE D'INSCRIPTION AU CERTIFICAT D'APTITUDE  
AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ÉCOLES  
MAITRE FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F.)  
Session 2018**

**Textes de référence :**

- Décret n° 85-88 du 22 janvier 1985
- Arrêté du 20 juillet 2015
- Circulaire n° 2015-109 du 21 juillet 2015 et ses annexes (1 et 2).

Ce dossier d'inscription est à compléter par le candidat : *partie générale* et *partie admissibilité* ou *admission*. Il est à déposer à la DEC, Pôle Concours, **contre émargement**, avec les pièces demandées et revêtu des signatures et dates de l'IEC de circonscription et du candidat  
(horaires d'ouverture : cf page 6 de ce dossier).

## INSCRIPTIONS

**Période d'inscription :**

Du mardi 26 septembre 2017 au lundi 23 octobre 2017, 16 heures, délai de rigueur.

**Pièces à joindre** (à cocher les cases concernées) :

**Candidats à l'épreuve d'admissibilité**

- Dossier d'inscription dûment complété avec date et visa de l'IEC de circonscription et signature du candidat.
- Photocopie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport)
- Rapport(s) d'inspection et d'évaluation (administrative et pédagogique), police : 12 Times New Roman :  
en 4 exemplaires
- État de services au 31 décembre 2017 (pas d'imprimé spécifique, à demander un état de services à votre service gestionnaire DPE du Vice-Rectorat).

**Candidats à l'épreuve d'admission**

- Dossier d'inscription dûment complété avec date et visa de l'IEC de circonscription et signature du candidat.
- Copie de la liste des candidats admissibles (pour les candidats de Mayotte, cf site académique, rubrique Cafipemf)
- Choix de l'épreuve de pratique professionnelle pour le vendredi 29 décembre 2017 au plus tard par mail à :  
[chantal.boulmier@ac-mayotte.fr](mailto:chantal.boulmier@ac-mayotte.fr) et à [dec@ac-mayotte.fr](mailto:dec@ac-mayotte.fr)  
et en plus, pour les nouveaux arrivants à Mayotte :  Photocopie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport).

**Attention !**  
Tout dossier parvenu après la date limite d'inscription  
et incomplet, sera rejeté.

## ÉTAT-CIVIL

Nom..... Prénom.....  
 Né(e) (nom de jeune fille).....  
 Date de naissance ...../...../..... à .....

Adresse .....

Lieu d'exercice .....

N° de téléphone personnel \* ..... professionnel .....

**Adresse mail professionnel\*\*** .....@ac-mayotte.fr

Adresse courriel personnel.....@.....

\* Le numéro doit être fiable ou mis à jour.

\*\* L'adresse mail doit être consultée régulièrement.

## SITUATION PROFESSIONNELLE

IERM à la date du : .....

Professeur des écoles à la date du : .....

Ancienneté des services accomplis en classe ..... ans .....mois ..... jours  
**au 31 décembre 2017.**

**Affectation actuelle :**

École .....

Classe ..... Fonction.....

Nom, adresse et téléphone de l'école.....

Circonscription de .....

## Fonctions et Postes occupés depuis 5 ans

Année scolaire	Etablissement d'exercice – Niveau de classe	Quotité de temps	
		Plein temps	Temps partiel (à préciser le %)
2016-2017			
2015-2016			
2014-2015			
2013-2014			
2012-2013			

J'atteste sur l'honneur me présenter :

pour la première fois

<input type="checkbox"/> <b>N'avoir jamais été admissible à l'examen.</b>	<input type="checkbox"/> Avoir été admissible à la session ouverte au titre de l'année .....	<b>Avoir été admis(e) à l'examen du CAFIPEMF</b>
	<input type="checkbox"/> Ne pas avoir subi les épreuves d'admission.	Option : ..... Session : .....
	<input type="checkbox"/> Avoir subi les épreuves d'admission : session : ..... session : ..... session : ..... session : .....	

(à cocher la case concernée et compléter).

## EXAMEN DU CAFIPEMF

La présente certification vise à inscrire le candidat dans un **curseus accompagné** avec des épreuves qui se déroulent **sur 2 ans**.

**.1<sup>ère</sup> année : Admissibilité** (pour ceux qui ne sont pas admissibles) ;

**.2<sup>ème</sup> année : Admission** (pour les admissibles).

## ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Cette épreuve consiste en un **entretien** (exposé de 15 mn) + **échange avec le jury** (30 mn) qui s'appuie sur le **dossier du candidat**, comprenant :

- un **rapport d'activités** (5 pages numérotées maximum et hors annexes) retraçant l'itinéraire professionnel du candidat ;
- l'ensemble des rapports d'inspection et d'évaluation (administrative et pédagogique) - (remis lors de l'inscription).

**Le rapport d'activités** en 5 pages numérotées maximum et hors annexes, avec la police 12 Times New Roman est à transmettre en 4 exemplaires pour le :

**Mercredi 10 janvier 2018**, avant 16 heures, délai de rigueur,

**contre émargement**, au bureau du Vice-Rectorat, DEC, Pôle Concours, bureau 207, (cf horaires d'ouverture en page 6 de ce dossier).

Il peut être accompagné en annexe de tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité.

**Dates de l'épreuve d'admissibilité :**

**Du lundi 5 février 2018 au mardi 6 février 2018.**

**Affichage devant le vice-rectorat et publication sur site académique des résultats d'admissibilité :**

**Vendredi 23 février 2018, 17 heures.**

-0-0-0-0-0-

## **Candidature à l'épreuve d'admissibilité**

Je soussigné (e) :

Nom du candidat..... Prénom.....

Né(e) (nom de jeune fille).....

**sollicite mon inscription à l'épreuve d'admissibilité.**

**CAFIPEMF généraliste** (non spécialisé) (cocher la case concernée).

**CAFIPEMF spécialisé** dans l'option suivante :

Arts visuels

Éducation Physique et Sportive (EPS)

Éducation musicale

Enseignement en maternelle

Langue et Cultures régionales

Langue Vivante Étrangère (LVE)

Enseignement et numérique

(à préciser la langue).....

### **Attention,**

les candidats doivent préciser l'option choisie au moment de leur inscription.

**Aucune modification de choix ne sera possible  
après la clôture des inscriptions.**

Lors des épreuves, il est attendu des candidats qu'ils fassent usage des outils numériques pertinents en lien avec les activités présentées et démontrent leur capacité à les utiliser à bon escient.

Fait à ..... le...../...../2017

Date de transmission  
et visa de l' IEN de circonscription :

Signature du candidat :

## ÉPREUVES D'ADMISSION

### Deux épreuves – pour les candidats admissibles :

Pratique professionnelle suivie d'un entretien ; un mémoire professionnel et sa soutenance.

- ◆ **PRATIQUE PROFESSIONNELLE** (obligatoirement dans le cadre de l'option choisie, si option).  
*Durée : 60 à 90 mn (+ 30 mn d'entretien).*

*Au choix : (à cocher la case concernée)*

- Analyse de séance d'enseignement (observation d'une séance d'enseignement et entretien).
- Animation d'une action de formation (animation d'une action de formation et entretien).

**Le choix de l'épreuve de pratique professionnelle devra être communiqué par mail à :**  
**[chantal.boulmier@ac-mayotte.fr](mailto:chantal.boulmier@ac-mayotte.fr) et à : [dec@ac-mayotte.fr](mailto:dec@ac-mayotte.fr)**  
**pour le vendredi 29 décembre 2017, 12 heures délai de rigueur.**

- ◆ **MÉMOIRE PROFESSIONNEL** (20 à 30 pages hors annexes) :  
Travail de réflexion personnelle portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation.  
*Durée : 45 mn (dont 30 mn d'entretien).*

Le **mémoire** devra être **déposé, contre émargement**, à la DEC, Pôle Concours, porte 207, **en 6 exemplaires, hors annexes + 1 clé USB**, au plus tard pour le **lundi 29 janvier 2018, 16 heures, délai de rigueur**. (cf horaires d'ouverture en page 6 de ce dossier).

**Dates de l'épreuve d'admission :**  
**du lundi 12 mars 2018 au jeudi 22 mars 2018.**

**Affichage devant le vice-rectorat et publication sur site académique des résultats d'admission :**  
**Lundi 30 avril 2018, 17 heures.**

### **Candidature à l'épreuve d'admission**

Je soussigné (e) :

Nom du candidat..... Prénom.....  
Né(e) (nom de jeune fille).....

**sollicite mon inscription à l'épreuve d'admission.**

*Date de transmission*  
*et visa de l'IEN de circonscription :*

*Date et Signature du candidat :*



***Pour tout contact :***

Chantal BOULMIER  
Vice-Rectorat de Mayotte - DEC Pôle Concours – Porte 207  
Tél. 02 69 61 88 56  
[chantal.boulmier@ac-mayotte.fr](mailto:chantal.boulmier@ac-mayotte.fr)

Accueil – Dépôt de dossiers :  
Lundi – Mardi – Jeudi :  
de 13h 30 à 16h 30

Mercredi :  
de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 16h 30

Vendredi :  
de 8h 30 à 12 h 00.